

INTERVIEW

**Véronique Chainiau,
Adjointe à la Maire déléguée
aux Finances, à l'Éducation
et aux Cités éducatives :**

**« Ce budget vise
à répondre aux besoins
des habitants »**



Voici un budget qu'il a été difficile de construire, conséquence directe du vote tardif de la loi des Finances...

Véronique Chainiau : La loi des Finances a été publiée le 15 février dernier, situation très exceptionnelle. Dans l'attente, nous avons dû étudier plusieurs scénarii, anticiper diverses hypothèses. Et nous sommes parvenus à établir un budget 2025 qui répond aux grands objectifs : l'éducation, la jeunesse, le développement durable, les ouvrages... Je tiens d'ailleurs, ici, à remercier grandement tous les agents municipaux qui ont contribué, par leur travail décuplé, à le finaliser.

Un budget construit malgré les contraintes...

En effet, il prend en compte les décisions gouvernementales récentes : l'augmentation des cotisations CNACRL (la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) qui représente pour Villiers-le-Bel 400 000 € supplémentaires à déboursier sur 4 ans, les dotations de l'État qui diminuent avec, pour exemple, le Fond vert qui passe de 2,5 à 1,5 milliards d'euros, ce qui impactera sûrement nos demandes. De plus, le contexte national est difficile avec un taux de croissance de 1,2 % annoncé pour cette année, un déficit que le gouvernement souhaite reporter en partie sur les collectivités. C'est donc un budget construit dans un contexte très difficile et, pourtant, il n'en demeure pas moins ambitieux puisque nous poursuivons nos projets et nous en débiterons aussi de nouveaux. Nous sommes dans une réelle continuité de nos engagements.

Quelles seront les opérations majeures cette année ?

Les nouveaux locaux pour le CCAS et la Police municipale, l'achèvement du complexe sportif Didier Vaillant, le lancement du futur Conservatoire de Musique, l'extension du réseau de chaleur. Et puis une part belle dédiée aux écoles : la 3^e cour oasis à Ferdinand Buisson, le groupe scolaire Maurice Bonnard, les travaux autour du futur collège, la reconstruction de la maternelle Henri Wallon et le lancement des études pour la restauration scolaire à Pauline Kergomard, la rénovation du groupe scolaire Paul Langevin et, enfin, la réfection de la toiture de l'école élémentaire La Cerisaie. L'éducation est l'une de nos priorités : nos enfants méritent des établissements scolaires optimaux. Ce budget vise à répondre aux besoins car nous plaçons les Beauvillésois au cœur de nos actions. Nous lançons cette année les budgets participatifs d'un montant de 15 000 € destinés à chaque comité de quartier et nous conservons bien évidemment toutes les bourses dédiées aux jeunes comme Bâtir mon avenir, entre autres.

Les habitants redoutent une hausse des impôts, comment les rassurer ?

Le choix de l'équipe municipale est le même depuis 9 ans déjà : nous n'augmentons pas le taux d'imposition communale. Nous savons que nous sommes dans des contextes contraints pour les habitants. Pas question, dès lors, d'augmenter notre fiscalité.